

## **Déclaration de Janssen Inc. concernant l'initiative relative aux biosimilaires adoptée en Colombie-Britannique**

L'initiative relative aux biosimilaires (*Biosimilars Initiative*) adoptée par le gouvernement de la Colombie-Britannique (C.-B.) est entrée en vigueur le 27 mai 2019. Le gouvernement a indiqué que cette politique permettra au système de soins de santé de la province de réaliser des économies de coûts, et accroîtra l'accès des patients aux médicaments. Cette annonce n'inclut pas tous les détails.

Notre principale préoccupation concerne les patients. En raison de la *Biosimilars Initiative*, les patients qui prennent actuellement un médicament biologique original et dont l'état est stable devront passer à un biosimilaire, un produit qui est semblable, mais non identique au médicament biologique original. Les médicaments biologiques sont des produits complexes souvent utilisés chez les patients atteints de maladies chroniques difficiles à traiter. Ces derniers ont souvent de la difficulté à trouver un médicament qui leur convient. Le fait d'exiger que des patients dont l'état est stable changent de traitement sans raison médicale est une préoccupation majeure.

Chez Janssen, nous avons continué de collaborer avec les gouvernements du pays pour proposer des ententes qui garantiront aux patients l'accès à nos médicaments, et qui permettront de réaliser les économies de coûts recherchées. Au cours des trois dernières années, nous avons fait de nombreuses propositions qui auraient permis de réaliser les économies de coûts recherchées par le gouvernement de la C.-B., tout en préservant le choix des patients et des médecins. Chacune de ces propositions a été rejetée.

Nous demandons instamment au gouvernement de la C.-B. de reconsidérer ce changement radical, fondé uniquement sur les économies de coûts présumées et non sur les besoins des patients.